Logement

Faire votre demande de logement social

- Faites votre demande en ligne : https://www.demandelogement44.fr/
- Puis contactez le CCAS (par téléphone de préférence) pour vous assurer que le dossier soit complet et pour obtenir des informations personnalisées.
- Si vous souhaitez faire votre demande en utilisant un formulaire papier, contactez directement le CCAS.

Les Bailleurs sociaux implantés à Batz-sur-Mer

- SILENE, tél : 02.53.48.44.44 / site internet
- CISN résidendes locatives (ex-espace domicile), tél : 02.40.22.95.50 / site internet
- HABITAT 44, tél : 02.4024.91.54 / site internet
- LA NANTAISE D'HABITATION (service écoute locataire), tél : 02.28.24.02.40 / site internet

MAIRIE DE BATZ-SUR-MER
34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGAA
Non conforme